

CIRCUIT VERT

- En sortant du Bureau d'Informations Touristiques, prendre à droite et continuer en direction de Nevers. Monter et tourner la 4^{ème} à droite, Rue du Crot Galop. Continuer tout droit jusqu'à la route de Nevers (1).
- Tourner à droite puis rapidement à gauche Rue de la Gravotte. Continuer tout droit puis prendre le chemin de terre à gauche qui monte légèrement au début puis fortement sur la fin.
- Prendre à droite le chemin qui descend jusqu'à la source captée des Rompées (2).
- Tourner à gauche et continuer sur le chemin qui monte. Laisser le chemin en face et bifurquer à gauche. Le chemin est un peu raide.
- Le suivre en longeant le bois jusqu'à l'ancienne Nationale 7. Tourner à droite en direction de Nevers en restant le plus près possible de l'accotement. PASSAGE DANGEREUX.
- Tourner à droite dans un large chemin qui descend (3). Prendre la première route à droite et continuer jusqu'à la Route des Fougères qui descend à droite.
- Continuer sur cette route jusqu'à rencontrer à droite un chemin de terre qui monte fortement au début. Le suivre jusqu'à l'entrée du bois. Ne pas tourner à droite. Continuer tout droit puis prendre à gauche sur un très agréable sentier (4).
- Au bout de ce sentier, laisser le chemin qui monte à droite et descendre jusqu'à la source captée des Rompées (2) (partie commune avec le circuit aller).
- Tourner à gauche dans le chemin herbeux (souvent humide) puis à droite (5). Continuer tout droit puis descendre le premier chemin à gauche qui débouche sur la D8. Tourner à droite en direction du centre ville.
- Prendre à gauche, Rue du Chateau en empruntant le passage piéton (6). TRAVERSÉE DANGEREUSE. Tourner ensuite à droite au coin du lavoir et continuer jusqu'à la Rue des Montmenades.
- Tourner à gauche, passer au-dessus de la voie ferrée puis tourner à droite dans un large chemin de terre jusqu'à la Route de Germigny.
- Tourner à droite et prendre le pont au-dessus de la voie ferrée puis Gauche Allée André Frébault. Continuer tout droit et prendre à droite l'Avenue de la Gare jusqu'à l'ancienne Nationale 7.
- Tourner à droite et continuer tout droit jusqu'au Bureau d'Informations Touristiques. Vous êtes arrivés.



POINTS D'INTERETS

La Nationale 7

Aujourd'hui appelée « Avenue de Paris » l'ancienne Nationale 7 est une des routes les plus mythiques et longues de France avec ces 996 kms.

Surnommée la « Route Bleue » ou la « Route des vacances », celle-ci fût chantée en 1955 par Charles Trenet.

Tous les 2 ans (année paire), Pougues organise la "Faites de la Nationale 7".

Le lavoir de Crot Galop

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une planche inclinée et sans abri. Vint ensuite le temps des lavoirs.

Le lavoir faisait partie, avec l'église, le cimetière, la place du marché et le café, du cadre de vie de la communauté villageoise. La lessive se faisait à la cendre de bois.

Des boules bleues (azurant optique) plongées dans l'eau de rinçage rendaient le linge plus étincelant.

Il a été rénové en 2009.

A découvrir aussi : le lavoir des Cumines, des Petites Fontaines, du Chateau et Priez.

Les sources à Pougues-les-Eaux

C'est à partir de 1568 que Pougues va prendre son essor. De tous environs, on venait puiser l'eau qui guérissait de nombreuses maladies (diabète, anémie, chlorose...) Pougues fut l'une des premières stations thermales à pratiquer l'hydrothérapie. La saison s'ouvrait du 15 mai au 1er octobre et une cure durait 21 jours. La journée commençait très tôt pour se terminer très tard dans la nuit (au Casino avec des spectacles, bals, jeux...).

Avenue de Paris
La Nationale 7



8 kms



CIRCUIT VERT



POUGUES LES EAUX

Pour toutes informations, vous pouvez contacter:

Association "J'aime Pougues"

Mairie

Rue du Docteur Faucher
58 320 POUQUES-LES-EAUX

Tél: 03 86 90 96 00

Email: severine.bujan@ville-pouguesleseaux.fr

Quelques rappels sur le balisage

Continuer sur cette direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction



Quelques rappels sur la sécurité et le respect de l'environnement pour une bonne randonnée

Ne pas hésiter à raccourcir le parcours ou à faire demi-tour si besoin (orage, fatigue...), s'alimenter et s'hydrater, privilégier les passages dans des zones dégagées, ne pas faire de feux ou provoquer un départ d'incendie (cigarettes, barbecues...), ne pas cueillir les cultures ou les fruits, rester sur les chemins, respecter les espaces et espèces protégés (faune et flore), respecter les autres usagers et les habitants, garder les chiens en laisse, récupérer les déchets, respecter les animaux sauvages et les troupeaux, etc.

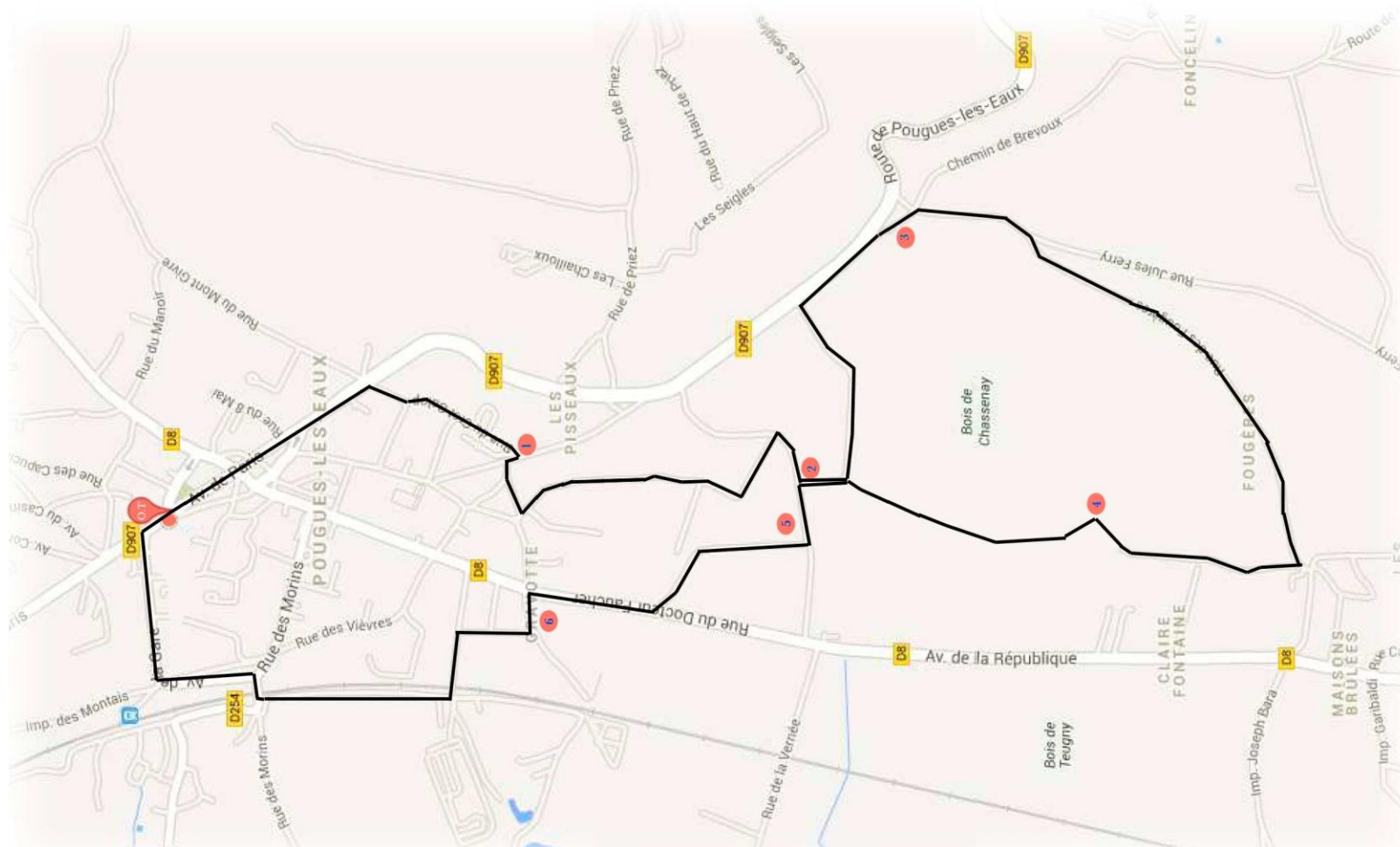
Et pour une bonne randonnée, n'oubliez pas vos chaussures de marche!

Difficulté

Facile - Moyenne

Temps du

circuit Environ
2h00.



Nous vous proposons 2 autres circuits de randonnée sur Pougues-les-Eaux:

Circuit jaune : 8,5 kms - difficulté : facile- temps : environ
2 heures

Circuit bleu : 8 kms - difficulté : moyenne - temps :
environ 2 heures

Soyez vigilant par rapport à l'état du sentier et de ses abords et n'hésitez pas à nous informer des problèmes éventuels rencontrés lors de votre balade.